

6.

ASSEMBLÉE ANNUELLE 2025

Club de Patinage Artistique Saint-Laurent

6.1.

AVIS DE CONVOCATION

La saison 2024-2025 du Club est clôturée officiellement par son **assemblée annuelle** qui aura lieu **le mercredi 11 juin 2025, à 19h30**. Complexe sportif 505AB

Ci-dessous, vous trouverez la formation du conseil d'administration pour la saison 2025 - 2026, les procédures d'élection ainsi que les procédures de mises en nomination. **Toutes les mises en nomination doivent être reçues par le Président d'élection, cpastl.secretaire@gmail.com au plus tard le 6 juin 2025.** Toutes les candidatures reçues après le 6 juin 2025 à 17h00 seront refusées. Les nominations doivent être acceptées et signées.

Tous les membres présents du CPA Saint-Laurent associés à Patinage Canada et ayant l'âge légal ont droit de vote. Selon les règlements généraux du CPA Saint-Laurent, les parents des patineurs mineurs sont considérés comme des membres actifs et peuvent voter au nom de leur enfant. **Les membres actifs n'ont droit qu'à un vote par famille quel que soit le nombre d'enfants inscrits. Les membres actifs doivent apporter la carte loisirs de leur enfant pour avoir le droit de vote.**

Nous espérons vous rencontrer le 11 juin prochain car votre participation témoigne de l'intérêt que vous manifestez à l'égard du Club.

Jenny Lee
Présidente
CPA Saint-Laurent

6.0 ASSEMBLÉE ANNUELLE 2025 (Suite)

Club de Patinage Artistique Saint-Laurent

6.2.

ORDRE DU JOUR

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée annuelle précédente
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Présentation des rapports des différents comités
 - rapport des Groupes PATINAGE PLUS
 - rapport du Président des épreuves
 - rapport de la Représentante des entraîneurs - sans objet
 - rapport du Secrétaire
 - rapport du Vice-président
 - rapport du Président
 - rapport du Trésorier
5. Ratification des décisions prises par le conseil d'administration
6. Modifications apportées à la charte et aux règlements généraux - sans objet
7. Remerciements aux administrateurs
8. Élection des administrateurs - terme 2024 - 2025
9. Affaires nouvelles
10. Levée de l'assemblée.

Note : L'ordre du jour exact est remis à l'ouverture de l'assemblée

6.0 ASSEMBLÉE ANNUELLE 2025 (Suite)

Club de Patinage Artistique Saint-Laurent

6.3.

PROCÉDURES D'ÉLECTION

PROCÉDURES D'ÉLECTION

Le conseil d'administration doit nommer un Président d'élection, lequel est responsable de la nomination de deux (2) scrutateurs, si cela s'avère nécessaire. Il donnera ensuite lecture des mises en nomination qu'il aura reçues et ouvertes en présence du Comité exécutif trois (3) jours avant l'assemblée. Les scrutateurs distribuent un bulletin de vote à chaque membre ayant droit de vote. Le vote sera tenu par scrutin secret. Après le vote, chaque bulletin sera recueilli par les scrutateurs; aussitôt les résultats vérifiés par le Président d'élection et les deux scrutateurs, les votes seront détruits. Les candidats ayant une simple majorité seront déclarés élus.

Toute personne ne peut voter qu'une fois. Les droits de vote ne sont pas cumulatifs quels que soient les postes ou fonctions détenus au sein du Club. Les votes par procuration ne sont pas acceptés.

PROCÉDURES DE MISES EN NOMINATION

Tout membre habilité à voter peut proposer un autre membre à un poste vacant d'administrateur au sein du Conseil d'administration.

Seul un membre du conseil d'administration est éligible à un poste du comité exécutif.

Les mises en candidature doivent être remises au bureau du CPA Saint Laurent à la date et heure indiquées au paragraphe 6.1 ANNONCE en utilisant le formulaire de mise en candidature présenté au paragraphe 6.5 FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE.

Mises en candidatures: cpastl.secretaire@gmail.com .

Seuls les membres entraîneurs professionnels auront le droit de vote lors de l'élection du représentant(e) des entraîneurs.

6.0 ASSEMBLÉE ANNUELLE 2025 (Suite)

Club de Patinage Artistique Saint-Laurent

6.4. *FORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION*

POSTES EN ÉLECTION POUR LA SAISON 2025-2026

Assemblée annuelle, mercredi le 11 juin 2025

PRÉSIDENT(E)*	1 an à combler
VICE-PRÉSIDENT(E)*	En élection - terme 2 ans
SECRÉTAIRE*	1 an à combler
TRÉSORIER*	En élection - terme 2 ans
ADMINISTRATEURS (5)	Élection - terme 1 an
REPRÉSENTANT(E) (S) DES ENTRAÎNEURS	Élection - terme 1 an élu(e) par les entraîneurs

* COMITÉ EXÉCUTIF

6.0 ASSEMBLÉE ANNUELLE 2025 (Suite)

Club de Patinage Artistique Saint-Laurent

6.5. *FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE*

FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE NOMINATION FORM (2025-2026)

Par la présente, je propose / I hereby nominate :

Nom / Name :
(lettre majuscule / Print Name)
Téléphone:

Au poste de / To the position of :	
PRÉSIDENT / PRESIDENT	(N/A – 2024-2025)
VICE-PRÉSIDENT	☐
TRÉSORIER / TREASURER	☐
SECRÉTAIRE / SECRETARY	(N/A – 2024-2025)
DIRECTEUR / DIRECTOR	☐
Proposée par / Proposed by :	

Par la présente, j'accepte ma candidature / I hereby accept the above :

Signature :	Date :
-------------	--------

Veuillez retourner à / Please return to :

CPA Saint-Laurent
Président d'élection / Election Chairman - cpastl.secretaire@gmail.com
Saint-Laurent, Québec

Date limite / Deadline: Vendredi 6 juin 2025 (17h00) - Friday June 6th, 2025 (5 PM)